

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

FINAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE :—Avis.—ACTES OFFICIELS :—Nominations de commissaires d'écoles.—Délimitation de municipalités scolaires.—Examen des candidats pour la charge d'inspecteur des écoles protestantes.—PÉDAGOGIE : Les livres classiques.—Conférences pédagogiques.—MÉTÉOROLOGIE : Petit cours d'économie politique : Le conseil de comté.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée—Exercice grammatical.—II, Dictée—Exercices de grammaire.—III, Dictée—La terre aux époques géologiques.—Arithmétique.—Problèmes.—DIVERS : Une soirée intéressante.—Poésie : Une larme dans l'Océan.—Petite Revue.—Bulletin géographique.—Bibliographie.—Causerie scientifique : L'air.—Le portrait de Jésus-Christ—Encore les sourds-muets.—Pensées.—

AVIS

Dans notre numéro du mois de juin, nous avons envoyé à nos abonnés un compte de leur rédevance à L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Plusieurs se sont empressés de faire droit à nos justes demandes, d'autres n'ont point répondu à notre appel ; de sorte que nous sommes obligé aujourd'hui de leur rappeler que l'abonnement est strictement payable d'avance, et que ceux qui ne se conformeront pas à cette condition ne recevront plus le journal.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 23 octobre (1891), de nommer commissaires d'écoles pour la municipalité des "Craus," (paroisse de Sainte-Anne), comté de Montmorency :

1^o M. Etienne Paré, en remplacement de M. Fleurant St. Gélais, et M. Alfred Goulet en remplacement de M. Alfred Fontaine.

2^o M. Léon St. Gélais, en remplacement de M. Louis Giguère.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 4 novembre (1891), de nommer le Révd. M. André Audet, ptre, commissaire d'écoles de la municipalité de N.-D. du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement du Révd. M. N. H. Thériault, ptre, qui a quitté la municipalité.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 5 novembre (1891), de nommer M. Elzéar Simard, commissaire d'écoles de la municipalité des "Bergeronnes," comté de Saguenay, en remplacement de M. Alfred Larouche, décédé.

Détacher de la municipalité scolaire de "Cherbourg," comté de Rimouski, les lots depuis et y compris le No. 49 jusqu'au lot No. 60 inclusivement, du premier rang No. 1, du canton de Cherbourg, et les annexer à la municipalité de "Dallaire," dans le même comté, pour les fins scolaires.